

Galau

Paris, le 25 Juillet 1956

NOTE TECHNIQUE
à MM. les CONCESSIONNAIRES
N° 641

METHODES REPARATIONS

DS. 19

— PLAQUETTES - JOINTS —

Les plaquettes-joints suivantes :

- D 453-44 (sur pédalier de frein)
- D 334-123 (sur bloc hydraulique faisceau 5 tubes)
- D 334-132 (sur côté du couvercle de boîte de vitesse)

sont remplacées respectivement par les plaquettes et les joints-toriques suivants :

- Plaquette DS 453-44 munie de joints-toriques 4912 S
- Plaquette DS 334-123 munie de joints-toriques 4922 S
- Plaquette DS 334-132 munie de joints-toriques 4922 S

MONTAGE :

Les nouvelles plaquettes munies de leurs joints-toriques se montent à la place des anciennes.

Les joints toriques 4912 S et 4922 S ne peuvent se monter sur les anciennes plaquettes.

Les nouvelles plaquettes ont une épaisseur de l'ordre de 1,6 m/m alors que les anciennes ont une épaisseur de l'ordre de 1,1 m/m. Les vis de fixation restent inchangées.

PRECAUTIONS à PRENDRE LORS du MONTAGE des NOUVELLES PLAQUETTES :

Vérifier que les joints-toriques sont bien en place dans les alésages correspondants des plaquettes. Ils y sont maintenus uniquement par serrage. Les monter à sec.

Toute rayure sur les faces des plaquettes se traduit par une fuite.

Veillez, par conséquent, à la propreté des surfaces et à leur préservation des chocs et des contacts métalliques.

Serrer normalement et uniformément les vis de fixation des brides.